



# ZÉRO DE CONDUITE

Le gouvernement a signé, hier, la Charte nationale de la sécurité routière. Sachant que le Luxembourg est bonnet d'âne européen en matière de mortalité routière, il reste du pain sur la planche.

**Lire en page 2**

les routes relativement consternants pour le Grand-Duché, les associations ont poussé pour que le gouvernement actuel formalise son engagement à lutter contre la violence routière en signant une charte.

De notre journaliste  
Audrey Somnard

Si le Luxembourg se démarque souvent par ses bonnes notes dans le domaine économique, on ne peut malheureusement pas en dire autant du côté de la Sécurité routière (voire en bas de page), car les chiffres sont mauvais. Cependant, un plan national de sécurité routière a été mis en place et les organisations concernées ont assisté à la première réunion au mois de janvier 2014. La stratégie nationale évoque un objectif de zéro mort et zéro blessé grave sur les routes. Évidemment, ce chiffre est impossible à atteindre, mais pour les associations, il faut mettre la barre haute. La Commission euro-

faire en sorte de réduire les morts sur les routes de 50 % d'ici à 2020.

► «Un signe fort» qui devra être suivi de faits

Sur l'idée du modèle français qui englobe un conseil interministériel, le ministre des Infrastructures, François Bausch, a demandé que chaque ministre fasse une proposition pour améliorer la Sécurité routière dans le pays. «La signature de Xavier Bettel est un signe fort», explique Jeannot Mersch, président de l'Association nationale des victimes de la route (AVR). Nous avons pris l'ancienne charte de 2007 comme base de travail, mais nous avons raccourci certaines choses, reformulé d'autres points, bref, nous l'avons actualisée. L'idée était de faire signer la charte au nouveau gouvernement pour que les ministres prouvent leur engagement dans la lutte contre la violence routière. Cette fois-ci, nous aimerions que

## Des initiatives en vue

Le Premier ministre, Xavier Bettel, et le ministre des Infrastructures, François Bausch, ont signé, hier, la Charte nationale de la sécurité routière, en présence des acteurs de terrain. Comme le gouvernement a fait de la sécurisation des routes une priorité nationale, tous les membres du gouvernement ont convenu de signer la charte et de prendre une initiative concrète pour honorer leur engagement en matière de sécurité routière.



la charte ne prenne pas la poussière dans un tiroir, mais qu'elle soit suivie de faits.»

Parmi les mesures annoncées, le remaniement du permis à points et l'installation de 26 radars fixes, des mesures qui vont dans le bon sens

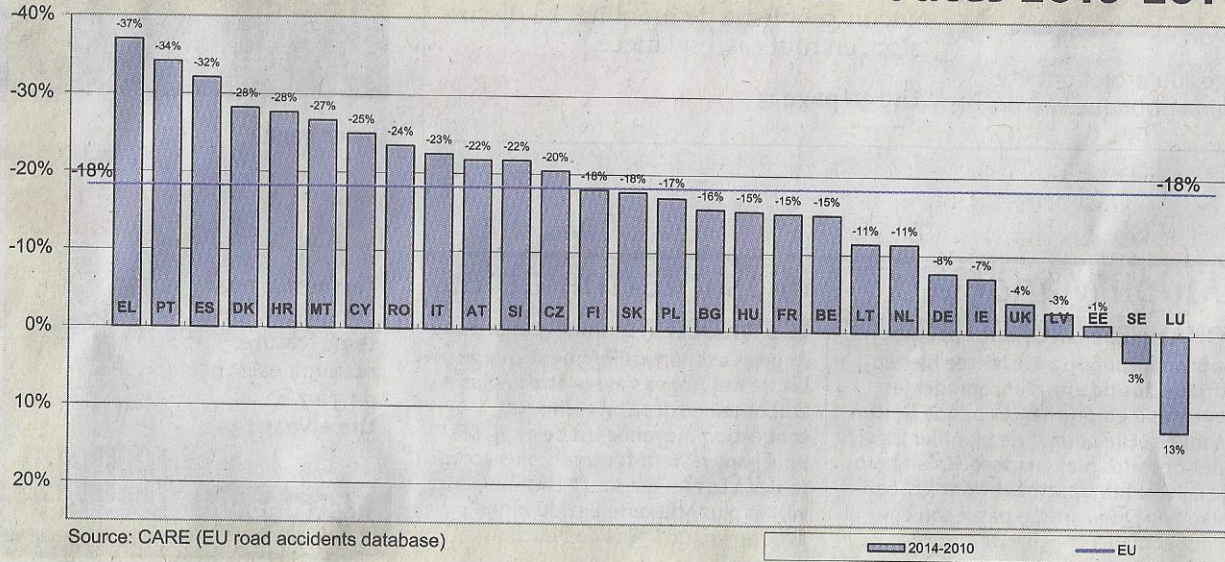
selon Jeannot Mersch. Mais la répression n'est pas tout : «Il est très important de mettre l'accent sur la prévention et l'éducation à la bonne conduite, notamment auprès des jeunes conducteurs. Il faudrait mettre en place, après

l'obtention du permis, un stage de conduite au centre de formation de Colmar-Berg, pour qu'ils se rendent bien compte des dangers de la vitesse.»

Selon les données du gouvernement, la vitesse constitue la principale cause présumée des accidents. En 2013, par exemple, 39 % des accidents mortels et 36 % des accidents corporels étaient dus à une vitesse inappropriée.

Le non-respect des prescriptions routières est aussi en cause dans la dangerosité du carrefour du Schlammeestee, entre Frisange et Alzingen, où un récent accident de bus a d'ailleurs défrayé la chronique (lire en page 18). «Une caméra a été mise au carrefour : près de 90 % des automobilistes ne s'arrêtent pas au stop, c'est une catastrophe. Cela veut bien dire qu'il y a un problème, qu'il y a un travail d'éducation à faire. Et réfléchir sur les infrastructures, comme la mise en place de ronds-points à la place de carrefours dangereux par exemple...»

## Évolution du nombre de morts sur les routes 2010-2014



## Mauvais élève européen

Les chiffres européens de la sécurité routière sont formels : le Luxembourg est bon dernier.

Sur la période 2010-2014, le Luxembourg est la lanterne rouge au niveau européen en ce qui concerne le nombre de morts sur ses routes.

Alors que la situation en Europe s'est améliorée en moyenne de 18 %, au Luxembourg la situation s'est dégradée de 13 %. C'est le seul pays, avec la Suède, qui n'a pas réussi à faire baisser le nombre de morts sur ses routes. Le Luxembourg figure pourtant en 2<sup>e</sup> position, derrière Malte, en matière de réduction de la mortalité entre 2013 et 2014 (-20 %). «Le pro-

blème c'est que le pays a accusé une forte hausse de la mortalité routière entre 2012 et 2013, donc, cette baisse est en réalité artificielle. Sur les cinq dernières années, la situation n'est vraiment pas reluisante», estime Jeannot Mersch, le président de l'AVR.

Pour ce dernier, une politique efficace de prévention doit être mise en place : «On sait ce qui marche, avec la charte et le plan d'action, nous espérons que le Luxembourg ne sera plus bon dernier d'ici là.»  
A. S.



Tous les jours, 70 personnes meurent sur les routes européennes, «ce qui, à la fin de l'année, fait bien plus qu'un crash aérien bien plus médiatisé», remarque Jeannot Mersch.

# La charte des bonnes intentions